



Réseau Sortir du nucléaire

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires
du 1^{er} au 9 août 2021

Les incidents

Saint-Laurent : Le combustible nucléaire n'était plus refroidi Erreurs d'EDF, gravité sous-estimée et série d'incidents

Le 02/08/2021

Le combustible du réacteur 1 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent est depuis début juillet 2021 immergé dans une piscine de refroidissement. Mais le 16 juillet, la température de l'eau de cette piscine commence à monter.

[Lire notre article en ligne](#)

Saint-Laurent : Un travailleur contaminé au visage Une particule radioactive dans l'oreille après une intervention au cœur du réacteur 1

Le 03/08/2021

C'est le 29 juillet 2021, lors d'une intervention au cœur du réacteur 1 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent, que l'accident est survenu. Une particule émettant des rayonnements ionisants est venue se nicher dans l'oreille d'un travailleur, l'exposant directement aux radiations.

[Lire notre article en ligne](#)

Cruas : Arrêt en urgence du réacteur 1 Problème de vapeur et de puissance

Le 05/08/2021

Le 5 août 2021, le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Cruas s'est arrêté en urgence, sans que son exploitant ne sache pourquoi. Un arrêt de ce type n'est pas anodin, puisqu'il survient lorsqu'un dysfonctionnement important est détecté.

[Lire notre article en ligne](#)

Gravelines : Panne matérielle et désorganisation Troisième incident en 2 semaines sur le réacteur 4

Le 09/08/2021

Parce que l'exploitant de la centrale nucléaire de Gravelines n'est pas suffisamment organisé, il a violé les règles qui régissent le fonctionnement de son installation nucléaire. Grappe de commande bloquée d'un côté, essai réglementaire qui arrive en fin de validité de l'autre, l'exploitant a dû choisir.

[Lire notre article en ligne](#)

France : Fessenheim : Un travailleur contaminé au visage Filtres radioactifs et combustible usé, la centrale ne manque pas de dangers

Le 09/08/2021

La centrale nucléaire de Fessenheim a beau être définitivement arrêtée, elle n'est pas pour autant sans danger. Notamment pour les travailleurs. L'un d'eux a été contaminé au visage le 4 août 2021, alors qu'il était en zone nucléaire. Il a participé à plusieurs activités, dont la préparation de transport de combustible usé, fortement radioactif.

[Lire notre article en ligne](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus de l'ASN

[Démantèlement de l'installation « Rapsodie » \(CEA Cadarache\) : l'ASN soumet à son accord la réalisation d'opérations de démantèlement et fixe des prescriptions](#)

Publié le 05/08/2021

L'installation nucléaire de base (INB 25) « Rapsodie » est implantée sur le site du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de Cadarache. Cette installation était un réacteur prototype de la filière des réacteurs à neutrons rapides refroidis au sodium. L'installation a cessé de fonctionner en 1983. Elle a ensuite fait l'objet d'opérations qui ont permis de décharger le combustible, démanteler des équipements et installations devenus sans usage et de neutraliser chimiquement la majeure partie du sodium caloporteur, afin de réduire significativement le risque chimique et les quantités de substances radioactives présentes.

Le CEA a déposé, le 12 décembre 2014, un dossier de démantèlement et a également transmis, le 26 mai 2015, le rapport de conclusion du réexamen périodique de l'installation.

Le réexamen périodique d'une installation nucléaire a pour but, d'une part, de procéder à un examen de conformité de l'installation, afin de vérifier qu'elle respecte bien l'ensemble des règles qui lui sont applicables, d'autre part, d'améliorer son niveau de sûreté en tenant compte de l'évolution des exigences, des pratiques et des connaissances en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection ainsi que du retour d'expérience national et international.

À la suite de l'analyse conjointe de ces deux dossiers par l'ASN, avec l'appui de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), a été publié, le 9 avril 2021, le décret prescrivant le démantèlement de l'INB 25. Ce décret définit le périmètre de l'installation et prescrit l'achèvement, au plus tard le 31 décembre 2030, de la première étape du démantèlement, correspondant à la récupération et la neutralisation du sodium résiduel présent dans la cuve du réacteur. Il autorise les équipements nécessaires à cette opération. Il prescrit le dépôt, au plus tard le 31 décembre 2028, des règles générales d'exploitation prévues au cours de la période de surveillance après le 31 décembre 2030 et, au plus tard le 31 décembre 2030, le dépôt du dossier de démantèlement complet de l'installation. Ce dossier aura pour finalité de permettre l'encadrement réglementaire de la suite des opérations de démantèlement.

Dans ce cadre, l'ASN a identifié la nécessité d'encadrer, par des prescriptions, la première phase des opérations de démantèlement. Deux décisions soumettent à l'autorisation de l'ASN la mise en eau et le lavage de la cuve du réacteur à la suite du traitement du sodium résiduel. Elles prescrivent également des dispositions relatives à la maîtrise du risque d'incendie. Elles fixent enfin la date de remise du prochain rapport de conclusion du réexamen périodique.

Sous réserve du respect par l'exploitant de ces décisions et de ses engagements, l'ASN n'a pas d'objection à la poursuite des opérations de démantèlement du réacteur Rapsodie. Elle a transmis ses conclusions en ce sens à la ministre chargée de la sûreté nucléaire.

Publié le 05/08/2021

[Décision n° 2021-DC-0712 de l'ASN du 3 août 2021](#)

Décision n° 2021-DC-0712 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 3 août 2021 **soumettant à son accord l'engagement de certaines étapes du démantèlement** de l'installation nucléaire de base n° 25, dénommée Rapsodie, exploitée sur le site de Cadarache

[Décision n° CODEP-CLG-2021-037079 du président de l'ASN du 3 août 2021](#)

Décision n° CODEP-CLG-2021-037079 du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 3 août 2021 **relative au démantèlement et au réexamen périodique** de l'installation nucléaire de base no 25, dénommée Rapsodie, exploitée sur le site de Cadarache



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus d'EDF

Blayais :

[Reconnexion de l'unité de production N°2 au réseau électrique](#)

Publié le 06/08/2021

Vendredi 06 août 2021, à 11H15, la centrale du Blayais a procédé à l'**îlotage*** de l'unité de production n°2, à la suite d'un **défaut d'évacuation de l'électricité** produite.

Les analyses sont en cours pour déterminer l'origine de cet aléa.

Les unités de production n°3 et 4 sont en fonctionnement et répondent aux besoins du réseau de transport électrique national.

L'unité de production n°1 est en arrêt programmé pour rechargement de son combustible, depuis le 30 juillet 2021.

Samedi 07 août 2021, à 18H35, la centrale du Blayais a procédé à la reconnexion de l'unité de production n°2, après le **remplacement d'un matériel électrique situé hors zone nucléaire**.

Les équipes de la centrale avaient procédé à l'îlotage* de cette unité de production vendredi 6 août, à 11H15, à la suite d'un défaut d'évacuation de l'électricité produite.

Les unités de production n°2, 3 et 4 sont en fonctionnement et connectées au réseau de transport électrique national.

L'unité de production n°1 est en arrêt programmé pour rechargement de son combustible, depuis le 30 juillet 2021.

* L'îlotage consiste à isoler le réacteur du réseau électrique externe, tout en le maintenant en puissance. Il ne produit alors, par l'intermédiaire de son alternateur, que l'énergie électrique nécessaire à son fonctionnement dans un état sûr.

Cattenom :

[Mais, qu'est-ce qui sort des tours de la centrale ?](#)

Publié le 03/08/2021

Le nuage blanc qui se dégage des aérorefrigérants des centrales nucléaires n'émet pas de CO2 et n'est pas radioactif : il s'agit uniquement de vapeur d'eau !

En effet, à la sortie de la turbine, la vapeur du circuit secondaire est à nouveau transformée en eau grâce à un condenseur dans lequel circule de l'eau froide en provenance de la mer ou d'un fleuve : pour la centrale de Cattenom, il s'agit de la Moselle. Ce troisième circuit est appelé circuit de refroidissement. L'aérorefrigérant est une tour creuse en son centre dans laquelle se crée, naturellement, un courant d'air entrant en partie basse et sortant en partie haute. Au passage, ce courant d'air prélève la chaleur contenue dans l'eau du circuit de refroidissement et la disperse dans l'atmosphère sous forme de nuage de vapeur d'eau.

Flamanville :

[Baisse de puissance de l'unité de production n°1](#)

Publié le 07/08/2021

Samedi 7 août 2021, à 00h, l'unité de production n°1 a baissé sa puissance électrique à 630MW (au lieu de 1300MW). Cette baisse de puissance permet d'économiser le combustible de l'unité de production et d'adapter la production à la demande en électricité.

L'unité de production n°2 produit et répond aux besoins du réseau électrique national.



Réseau Sortir du nucléaire

Golfech :

[Préservation de l'environnement - Episode 1 : surveillance au quotidien](#)

Publié le 03/08/2021

Avant même la construction de la centrale nucléaire de Golfech, EDF a procédé à un bilan radio-écologique pour identifier l'état initial de l'environnement. La centrale, qui dispose de ses propres laboratoires, effectue en permanence des mesures de surveillance de l'environnement. Ces mesures sont comparées au bilan initial, pour suivre l'évolution du milieu naturel dans le temps et s'assurer de l'efficacité des dispositions prises pour protéger l'humain et l'environnement.

Depuis plus de 25 ans, des milliers de prélèvements et analyses sont ainsi faits chaque année par les équipes spécialisées d'EDF et des organismes qualifiés, reconnus et indépendants, comme l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire. Ces prélèvements sont menés en milieux terrestres et aquatiques, à l'intérieur et à l'extérieur de la Centrale. Grâce à une exploitation maîtrisée et au travail de qualité des équipes EDF, les résultats des mesures sont très largement inférieurs aux limites réglementaires.

Chaque mois, tous les résultats sont transmis à l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) et au Réseau National de Mesures de la radioactivité de l'Environnement. Tout le monde peut les consulter sur le site internet du RNME (<https://www.mesure-radioactivite.fr/#/>) et sur www.edf.fr/golfech

[Préservation de l'environnement - Episode 2 : maîtriser et réduire les déchets](#)

Publié le 09/08/2021

La production d'électricité d'origine nucléaire entraîne, comme la plupart des activités industrielles, une production d'eaux usées. Nous les appelons « effluents liquides ». Une partie des rejets gazeux peut aussi contenir de la radioactivité dans des proportions extrêmement faibles et autorisées.

A la centrale de Golfech, on collecte, trie et traite ces effluents pour limiter au maximum leur radioactivité avant rejet. Il faut savoir que tous les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents liquides et gazeux de la centrale de Golfech sont encadrés par un arrêté interministériel de 2006.

L'engagement de nos équipes pour diminuer les prélèvements d'eau et les rejets est très fort, comme en témoigne la collaboration avec CHEMDOC, entreprise de la région spécialisée dans le traitement de l'eau. En collaboration avec leurs experts, nous testons des solutions pour réutiliser de l'eau de circuits de la centrale et ainsi diminuer au maximum l'utilisation du fleuve Garonne.

Les actus d'Orano et Framatome

[Préparation du 7ème transport maritime de combustible MOX vers le Japon](#)

04/08/2021

Orano prépare actuellement le 7ème transport de combustible MOX vers le Japon. Le combustible MOX est un combustible recyclé, commandé par l'électricien japonais Kansai EPCO pour les réacteurs N° 3 et N°4 de la centrale nucléaire de Takahama. Comme convenu entre les trois gouvernements (France, Japon et Royaume-Uni), les industriels mettront en œuvre une communication répondant à la fois à leur volonté de transparence et à d'évidentes raisons de sécurité.

Les modalités en seront les suivantes :

- Avant le départ de France : informations sur le port de départ et les navires chargés ;
- Après le départ de France : informations sur la date de départ et le calendrier estimatif d'arrivée au Japon ;
- Pendant le transport : information sur la route maritime suivie ;
- La date d'arrivée des navires au Japon sera transmise une fois le transport arrivé.



Réseau Sortir du nucléaire

[Remplacement de générateur de vapeur : une expertise de Framatome en soutien aux opérations à long terme au Canada](#)

4 Août 2021

Les remplacements de générateur de vapeur (RGV) faisaient l'objet d'une forte demande à la fin des années 1990 et au début des années 2000 aux États-Unis. Ainsi, la Steam Generator Team (SGT) – une société conjointe de Framatome et de United Engineers & Constructors – a procédé au remplacement des générateurs de vapeur de 24 tranches – ainsi que neuf couvercles de cuve de réacteur et un pressuriseur, en 25 ans. Alors que les besoins de remplacements ralentissaient aux États-Unis, de nouvelles opportunités ont vu le jour au Canada.

Avec la décision des autorités de sûreté de poursuivre les programmes de prolongement de la durée d'exploitation des réacteurs au Canada, les électriciens ont mis en place des projets de modernisation. En 2017, la Steam Generator Replacement Team (SGRT) – entreprise conjointe de SGT et Aecon – a été retenue par Bruce Power pour procéder au remplacement des générateurs de vapeur (RGV) de la tranche 6 de leur centrale.

(...)

Opérations en cours sur la tranche 6 de la centrale de Bruce Power

Pour la tranche 6, le contrat initial comprenait le démontage des huit générateurs de vapeur d'origine, l'installation des générateurs de vapeur de remplacement ainsi que les modifications associées de la centrale. Les études et la planification ont débuté en mars 2017. Les travaux de remplacement sont maintenant en cours. SGRT a procédé au dégagement de la voie de levage pour les générateurs de vapeur en mettant en place la grue à grande capacité et en préparant l'usinage de précision des tubulures des générateurs de vapeur de remplacement.

Par ailleurs, SGRT a achevé la phase d'études pour la tranche n°3 de Bruce Power en vue de sa rénovation.

(...)

Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

SAINT-LAURENT

[Actualités de l'unité de production n°2](#)

Publié le 01/08/2021

Le 1er août 2021 à 13h45, les équipes de la centrale nucléaire de Saint-Laurent ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°2.

En accord avec le gestionnaire du réseau électrique national, cet arrêt d'une quinzaine de jours permet d'optimiser la gestion du combustible contenu dans le réacteur.

L'unité de production n°1 est en arrêt programmé pour maintenance (renouvellement d'un quart du combustible et réalisation de nombreuses opérations de contrôles et de maintenance).

GRAVELINES

[Mise à l'arrêt de l'unité de production n°2 pour intervention](#)

Publié le 03/08/2021

Ce mardi 3 août 2021, à 14h, l'unité de production n°2 a été mise à l'arrêt pour réaliser des activités de maintenance sur un circuit de réfrigération intermédiaire situé en partie non nucléaire de l'installation. Les équipes vont notamment procéder au nettoyage d'échangeurs situés sur ce circuit.

- Les unités de production n°1, 3 et 6 sont en fonctionnement et répondent aux besoins du réseau électrique.

- L'unité de production n°4 est à l'arrêt pour visite partielle.

- L'unité de production n°5 est à l'arrêt pour intervention.

Mise à jour le 06/08/2021



Réseau Sortir du nucléaire

L'unité de production n°2 a été reconnectée au réseau d'électricité le jeudi 5 août 2021 à 5h52. Les équipes de la centrale ont procédé à un nettoyage au niveau de l'arrivée d'eau de mer dans les échangeurs du circuit de réfrigération intermédiaire.

[Mise à l'arrêt de l'unité de production n°3 en raison d'une baisse ponctuelle de la demande en électricité](#)

Publié le 07/08/2021

L'unité de production n°3 de la centrale de Gravelines a été mise à l'arrêt ce samedi 7 août à 12h15. Cet arrêt de courte durée permet d'**adapter la production d'EDF à la faible demande** ponctuelle en électricité.

Les équipes du site mettent cet arrêt à profit pour effectuer une opération de maintenance sur un réchauffeur du circuit secondaire, situé en partie non nucléaire de l'installation.

Les unités de production n°1, 2 et 6 produisent à la disposition du réseau d'électricité

L'unité de production n°4 est à l'arrêt pour visite partielle

L'unité de production n°5 est à l'arrêt pour intervention

DAMPIERRE

[Actualité de l'unité de production n°3 de la centrale de Dampierre-en-Burly](#)

Publié le 05/08/2021

Samedi 31 juillet 2021 à 16h30, l'unité de production n°3 de la centrale de Dampierre-en-Burly a été reconnectée au réseau électrique national et a atteint sa pleine puissance aujourd'hui, jeudi 5 août 2021, à 12h15.

Elle avait été **mise à l'arrêt mercredi 7 juillet 2021** à 17h20 pour permettre aux équipes de la centrale de procéder à **des opérations de maintenance sur un matériel situé dans la partie nucléaire** des installations.

Cet arrêt n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations ni sur l'environnement.

L'unité de production n°1 est à l'arrêt dans le cadre de sa visite décennale et les unités de production n°2 et 4 sont connectées au réseau électrique national.

NOGENT

[Actualité de l'unité de production n°2](#)

Publié le 05/08/2021

Le 5 août, vers 17h20, l'unité de production n°2 a été déconnectée du réseau électrique suite à l'arrêt fortuit de sa turbine, située dans la partie non nucléaire des installations.

Les équipes de la centrale sont mobilisées et procèdent actuellement aux **diagnostics et interventions nécessaires pour permettre sa reconexion au réseau électrique et la remontée en puissance du réacteur** en toute sûreté.

L'unité de production n°1 est à la disposition du réseau électrique.

L'unité de production n°2 a été reconnectée au réseau électrique dans la nuit de vendredi à samedi 7 août 2021.

Elle avait été déconnectée suite à la **défaillance d'une carte électronique du système de régulation de la turbine**, située dans la partie non nucléaire des installations.

Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

BUGEY

[3ème VD4 : c'est parti pour l'unité n°5 !](#)

Publié le 01/08/2021

Après les unités de production n°2 et n°4, c'est au tour de l'unité n°5 de réaliser sa 4e visite décennale. Cet arrêt de grande ampleur permettra d'atteindre les standards de sûreté internationaux les plus exigeants, et constitue également un jalon déterminant pour obtenir l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à poursuivre l'exploitation du réacteur au-delà de 40 ans.



Réseau Sortir du nucléaire

(...)

50% des modifications sont dédiées à la protection contre les agressions climatiques.

Des améliorations significatives seront faites pour garantir la sûreté de l'installation notamment en cas d'agressions climatiques extrêmes (inondation, tornade...) et de tenue au séisme.

De nouveaux moyens techniques seront installés : par exemple, des alimentations électriques et en eau supplémentaires, un système de refroidissement, un dispositif de récupérateur de corium sous la cuve du réacteur... Certaines de ces modifications ont été engagées depuis plusieurs mois avant la mise à l'arrêt du réacteur et ont mobilisé environ 600 000h de travail.

(...)

Au-delà du remplacement de matériels (robinets, pompes, matériels électriques ou encore tuyauteries...), de grands chantiers sont prévus, comme par exemples, le renforcement de la robustesse mécanique du pont de manutention situé sous le dôme du bâtiment réacteur (appelé pont polaire et pouvant soulever des charges de plus de 200 tonnes) ou la modification d'une partie des systèmes de contrôle commande.

Et, comme pour chaque arrêt pour maintenance, une partie du combustible sera également renouvelée.

(...)

Quelques chiffres sur la 4ème visite décennale de l'unité de production n°5 :

59 modifications (voies électriques, contrôle commande noyau dur, modification du point polaire...)

25000 h de chantiers de robinetterie

CRUAS

[Arrêt pour maintenance et rechargement en combustible du réacteur 1](#)

ASN - Publié le 03/08/2021

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse a été arrêté, pour maintenance programmée et renouvellement partiel de son combustible, le 20 février 2021 pour atteindre à nouveau sa puissance nominale le 30 juillet 2021.

Pendant cet arrêt, l'ASN a procédé à quatre inspections qui portaient sur le respect des exigences en matière de qualité des activités de maintenance, de sûreté, de radioprotection, de protection de l'environnement et de gestion des déchets ainsi que sur le bilan des travaux soumis à l'ASN avant redémarrage.

Six événements significatifs pour la sûreté ont été déclarés à l'ASN, dont deux classés au niveau 1 de l'échelle INES. Ils ont concerné, pour l'un, le non-respect des spécifications techniques d'exploitation relatives à la position des grappes de commande, et pour l'autre, la détection tardive de l'indisponibilité d'une voie du circuit d'injection de sécurité.

Après examen des résultats des contrôles et des travaux effectués durant l'arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a donné le 29 juin 2021 son accord au redémarrage du réacteur 1 de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse. **La montée en puissance du réacteur a toutefois été différée du fait d'un dysfonctionnement sur une pompe de refroidissement**, uniquement nécessaire pour assurer le refroidissement du réacteur en production.

TRICASTIN

[Arrêt pour maintenance et rechargement en combustible du réacteur 3](#)

ASN - Publié le 03/08/2021

Le réacteur 3 de la centrale nucléaire de Tricastin a été arrêté pour maintenance et rechargement en combustible le 27 mars 2021 pour atteindre à nouveau sa puissance nominale le 16 mai 2021.

Pendant cet arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a procédé à une inspection inopinée qui s'est déroulée le 7 avril 2021. Cette inspection a permis d'examiner les conditions de réalisation et de surveillance des travaux, de sécurité et de radioprotection sur plusieurs chantiers.

Durant l'arrêt, **un événement significatif relatif à la sûreté** a été déclaré dont aucun de niveau 1 sur l'échelle INES.



Réseau Sortir du nucléaire

Après examen des résultats de contrôle et des travaux effectués pendant l'arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a donné le 7 mai 2021, en application de la décision n° 2014-DC-0444 du 15 juillet 2014, son accord au redémarrage du réacteur 3 de la centrale nucléaire de Tricastin.

En savoir plus :

Inspection du 07/04/2021

Centrale nucléaire du Tricastin - Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Travaux et modifications de l'arrêt du réacteur 3](#)

[INSSN-LYO-2021-0470](#)

[\(PDF - 428,44 Ko\)](#)

[Arrêt pour quatrième visite décennale du réacteur 2](#)

ASN – Publié le 05/08/2021

Le réacteur 2 de la centrale nucléaire du Tricastin a été arrêté pour réaliser sa quatrième visite décennale le 6 février 2021. Il a redémarré et atteint à nouveau sa puissance nominale le 31 juillet 2021. Cette visite décennale est l'une des étapes de son quatrième réexamen périodique, qui conduira l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à se prononcer sur les conditions de sa poursuite de fonctionnement.

(...)

Pendant cet arrêt, l'ASN a procédé à **5 jours d'inspection sur site**, portant sur la résorption des écarts et la réalisation des opérations de maintenance. De plus, l'ASN a mené plusieurs inspections thématiques en lien avec l'arrêt et le quatrième réexamen périodique du réacteur. Enfin, l'ASN a procédé au contrôle d'absence de fuite sur le circuit primaire principal pendant l'épreuve hydraulique de ce circuit.

Durant l'arrêt, 9 événements significatifs pour la sûreté et 2 événements significatifs pour la radioprotection ont été déclarés par l'exploitant à l'ASN, tous classés au niveau 0 sur l'échelle INES.

L'ASN considère que les épreuves hydrauliques du circuit primaire principal et des circuits secondaires principaux, l'épreuve de l'enceinte du bâtiment réacteur ainsi que les activités de contrôle de la cuve du réacteur ont mis en évidence des résultats satisfaisants.

Après examen des résultats de contrôle et des travaux effectués pendant l'arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a donné le 16 juillet 2021, en application de sa décision n° 2014-DC-0444 du 15 juillet 2014, son accord au redémarrage du réacteur 2 de la centrale nucléaire du Tricastin.

Avant le 18 novembre 2021, EDF adressera au ministre chargé de la sûreté nucléaire et à l'ASN un rapport comportant les conclusions du réexamen périodique de ce réacteur, et qui comprendra notamment les éléments spécifiques à ce réacteur. L'ASN l'analysera et prendra position sur les modalités de la poursuite de l'exploitation du réacteur.

Cette prise de position complètera, pour le réacteur 2 de la centrale nucléaire du Tricastin, la décision de l'ASN du 23 février 2021 relative aux conditions de la poursuite de fonctionnement des réacteurs de 900 MWe d'EDF, au-delà de leur quatrième réexamen périodique. Cette décision, qui portait sur les aspects communs à tous les réacteurs de 900 MWe, ouvrait la perspective d'une poursuite de fonctionnement de ces réacteurs.

Les consultations du public en cours

[Centrale nucléaire de Civaux \(INB 158 et 159\)](#)

Consultation du public du 10/08/2021 au 10/09/2021

[2021.08.38]

Projet de décision de l'ASN fixant des modalités particulières de prélèvement d'eau et de rejet d'effluents liquides pour l'exploitation par EDF de la centrale nucléaire de Civaux et modifiant la décision n° 2009-DC-0138 du 2 juin 2009 modifiée de l'ASN



Réseau Sortir du nucléaire

Les prélèvements d'eau de la centrale nucléaire de Civaux sont réglementés par la décision n° 2009-DC-0138 de l'ASN du 2 juin 2009 modifiée fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159.

Afin de répondre aux prescriptions de l'ASN adoptées à la suite du retour d'expérience de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, EDF a étudié la **mise en place sur le site de Civaux d'une source d'eau ultime reposant sur des moyens de pompage dans la nappe phréatique**. A ce titre, EDF a réalisé entre 2014 et 2016 des essais de pompage dans la nappe supra-toarcienne qui ont été conclusifs. En conséquence, **EDF demande l'autorisation de mettre en œuvre la source ultime en eau** de manière pérenne dans cette nappe sous-jacente sur le site de Civaux, qui permettra en cas de situation accidentelle, d'assurer le refroidissement des réacteurs et des piscines d'entreposage des combustibles. **Le projet de décision soumis à la consultation du public fixe ainsi les limites de prélèvement, les paramètres physico-chimiques et radiologiques à suivre, les modalités de rejets, ainsi que les conditions d'implantation et de rebouchage des ouvrages.**

[Projet Décision SEU Civ](#)
(PDF - 163,82 Ko)

En savoir plus :

- Consultation du public du 20/02/2021 au 20/03/2021

[2021.02.09] :

[Dossier de demande d'autorisation - source d'eau ultime - CIVAUX](#)

En application des articles R. 593-40 et R. 593-56 du code de l'environnement, EDF a déposé un dossier de demande d'autorisation pour la création de la source d'eau ultime de la centrale nucléaire de Civaux (département de la Vienne).

- [Analyse du cadre réglementaire et analyse d'impact documentaire](#)

(PDF - 4,73 Mo)

[Projet de décision réglementaire de l'ASN relative à l'intégration au sein d'une installation nucléaire de base de certains équipements sous pression nucléaires en cours d'évaluation de la conformité.](#)

Consultation du public du 19/07/2021 au 22/08/2021

[2021.07.34]

Consultation du public sur le projet de décision réglementaire de l'ASN relative à l'intégration au sein d'une installation nucléaire de base de certains équipements sous pression nucléaires en cours d'évaluation de la conformité.

[Projet de décision réglementaire de l'ASN relative aux équipements sous pression nucléaires, encadrant la réalisation de certains essais et analyses.](#)

Consultation du public du 19/07/2021 au 22/08/2021

[2021.07.33]

Consultation du public sur le projet de décision réglementaire de l'ASN relative aux équipements sous pression nucléaires, encadrant la réalisation de certains essais et analyses.

[INB 63 et 98 Framatome](#)

Consultation du public du 15/07/2021 au 29/08/2021

[2021.07.32]

Projets de décision de l'Autorité de sûreté nucléaire fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejets d'effluents et de surveillance de l'environnement et fixant les valeurs limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base 63 et 98 exploitées par Framatome à Romans-sur-Isère.



Réseau Sortir du nucléaire

Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 29/07/2021

Centrale nucléaire de **Civaux** - Réacteurs de 1450 MWe - EDF

[Préparation de l'arrêt pour maintenance et rechargement en combustible 1VD1821](#)

[INSSN-BDX-2021-0032](#)

[\(PDF - 131,49 Ko\)](#)

Inspection du 27/07/2021

Centrale nucléaire de **Penly** - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Préparation de l'arrêt pour maintenance du réacteur 1 – VD23](#)

[INSSN-CAE-2021-0197](#)

[\(PDF - 176,68 Ko\)](#)

Inspection du 21/07/2021

Centrale nucléaire **EPR de Flamanville** - Réacteurs de 1600 MWe - EDF

[Revue de qualité des matériels EPR](#)

[INSSN-CAE-2021-0929](#)

[\(PDF - 113,31 Ko\)](#)

Inspection du 20/07/2021

Centrale nucléaire de **Golfech** - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Bilan gestion des écarts – VP20 Golfech 2](#)

[INSSN-BDX-2021-0065](#)

[\(PDF - 156,11 Ko\)](#)

Inspection du 20/07/2021

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** - Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Thème : « Organisation de la filière indépendante de sûreté »](#)

[INSSN-LYO-2021-0536](#)

[\(PDF - 460,94 Ko\)](#)

Inspection du 15/07/2021 au 16/07/2021

Centrale nucléaire de **Golfech** - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Aptitude à la remise en service des appareils du circuit primaire principal et des circuits secondaires principaux \(CPP/CSP\).](#)

[INSSN-BDX-2021-0080](#)

[\(PDF - 164,31 Ko\)](#)

Inspection du 13/07/2021

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) - Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Incendie](#)

[INSSN-CAE-2021-0134](#)

[\(PDF - 140,75 Ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 13/07/2021

Centrale nucléaire de **Flamanville** - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Exploitation des systèmes auxiliaires RRI, PTR, RRA, RCV et REA bore](#)

[INSSN-CAE-2021-0204](#)

[\(PDF - 149,72 Ko\)](#)

Inspection du 13/07/2021

Zone de gestion de déchets solides radioactifs - Stockage ou dépôt de substances radioactives - CEA

[Respect des engagements](#)

[INSSN-OLS-2021-0799](#)

[\(PDF - 131,67 Ko\)](#)

Inspection du 05/07/2021

Services centraux Framatome - - Framatome

[Contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires](#)

[INSNP-DEP-2021-1068](#)

[\(PDF - 136,02 Ko\)](#)

Inspection du 05/07/2021 au 06/07/2021

Centrale nucléaire de **Penly** - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Suivi en service des ESPN soumis à l'arrêté du 10 novembre 1999](#)

[INSSN-CAE-2021-0189](#)

[\(PDF - 119,22 Ko\)](#)

Inspection du 29/06/2021

Centrale nucléaire de **Paluel** - Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Surveillance d'EDF/UTO lors des opérations de pose de bouchons soudés dans les tubes des GV](#)

[INSSN-DEP-2021-0310](#)

[\(PDF - 449,11 Ko\)](#)

Inspection du 24/06/2021

Centrale nucléaire de **Gravelines** - Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Mise en oeuvre suivi des spécifications chimiques pour limiter la corrosion](#)

[INSSN-LIL-2021-0334](#)

[\(PDF - 138,92 Ko\)](#)

Inspection du 17/06/2021 au 30/06/2021

Atelier Elan IIB - Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Atelier HAO (Haute activité oxyde) - Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Station de traitement (STE2) et atelier (AT1) - Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Station de traitement des effluents liquides et des déchets solides (STE3) - Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP2-800) - Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) - Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2-400) - Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Prévention des pollutions et des nuisances, maîtrise des rejets d'effluents](#)

[INSSN-CAE-2021-0119](#)



Réseau Sortir du nucléaire

[\(PDF - 353.65 Ko\)](#)

Inspection du 10/06/2021

Centrale nucléaire du **Blayais** - Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Prestations](#)

[INSSN-BDX-2021-0007](#)

[\(PDF - 137,98 Ko\)](#)

Inspection du 09/06/2021

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** - Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Thème : « R.5.9 Chantiers de maintenance – Arrêt du réacteur 3 »](#)

[INSSN-LYO-2021-0553](#)

[\(PDF - 503.06 Ko\)](#)

Inspection du 04/06/2021

Usine de traitement d'éléments combustibles irradiés provenant des réacteurs nucléaires à eau ordinaire (UP3-A) - Transformation de substances radioactives - Orano Cycle

[Maintenance – Atelier T7](#)

[INSSN-CAE-2021-0098](#)

[\(PDF - 113,90 Ko\)](#)

Inspection du 15/04/2021

Centrale nucléaire **EPR de Flamanville** - Réacteurs de 1600 MWe - EDF

[Remise à niveau des soudures des Circuits Secondaires principaux \(CSP\)](#)

[INSSN-CAE-2021-0231](#)

[\(PDF - 115,65 Ko\)](#)

Inspection du 09/04/2021 au 10/06/2021

Centrale nucléaire de **Chinon B** - Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Bilan des essais 1R3620](#)

[INSSN-OLS-2021-0706](#)

[\(PDF - 254,30 Ko\)](#)

Inspection du 07/04/2021

Centrale nucléaire du **Tricastin** - Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Travaux et modifications de l'arrêt du réacteur 3](#)

[INSSN-LYO-2021-0470](#)

[\(PDF - 428,44 Ko\)](#)

Inspection du 04/03/2021 au 04/05/2021

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** - Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Chantiers de maintenance lors de l'arrêt du réacteur 1](#)

[INSSN-LYO-2021-0547](#)

[\(PDF - 474,28 Ko\)](#)

Inspection du 02/03/2021

Centrale nucléaire du **Tricastin** - Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Thème : « R.5.9 Inspections de chantier – 4ème visite décennale \(VD4\) du réacteur 2 »](#)

[INSSN-LYO-2021-0469](#)

[\(PDF - 615,65 Ko\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-LIL-2021-031410](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 5 juillet 2021 autorisant Électricité de France (EDF) à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation de l'aire d'entreposage de déchets très faiblement actifs (TFA)** de la centrale nucléaire de **Gravelines** (INB nos 96, 97 et 122).

[Décision n° 2021-DC-0711](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 22 juillet 2021 modifiant la décision no 2012-DC-0303 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 26 juin 2012 **fixant à la société MELOX SA des prescriptions complémentaires applicables à l'installation nucléaire de base n° 151, dénommée MELOX**, située sur le site de Marcoule (Gard)

[Décision n° CODEP-CAE-2021-036117](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 04 août 2021 d'**octroi d'aménagements aux règles de suivi en service des équipements sous pression nucléaires**, identifiés par les repères fonctionnels **RPE 021 BA** et **RPE 041 RF** implantés au sein du **réacteur n° 1** de la centrale nucléaire de **Flamanville** (INB n° 108)

[Décision n° CODEP-CAE-2021-036809](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 2 août 2021 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable la centrale nucléaire de Penly** (INB n° 136 et n° 140)

[Décision n° CODEP-CAE-2021-036976](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 4 août 2021 autorisant Electricité de France (EDF) à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées du réacteur numéro 1** de la centrale nucléaire de **Paluel** (INB n°103)

[Décision n°CODEP-DCN-2021-036337](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 2 août 2021 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** des centrales nucléaires de **Chooz** (INB n°139 et n°144) et **Civaux** (INB n°158 et n°159)

[Décision n° 2021-DC-0705](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 18 février 2021 portant désignation de **représentants de l'ASN au sein du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire** (HCTISN)

[Décision n° CODEP-CLG-2021-037079](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 3 août 2021 relative au **démantèlement et au réexamen périodique** de l'installation nucléaire de base no 25, dénommée **Rapsodie**, exploitée sur le site de **Cadarache**

[Décision n° 2021-DC-0712](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 3 août 2021 **soumettant à son accord l'engagement de certaines étapes du démantèlement** de l'installation nucléaire de base n° 25, dénommée **Rapsodie**, exploitée sur le site de **Cadarache**

[Décision n° CODEP-CAE-2021-037265](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 4 août 2021 d'**octroi d'aménagements aux règles de suivi en service de l'équipement sous pression nucléaire**, identifié par le repère fonctionnel **RRA 022 RF** implanté au sein du **réacteur n° 2** de la centrale nucléaire de **Flamanville** (INB n° 109)



Réseau Sortir du nucléaire

Les avis de l'Autorité environnementale

Réponse de l'Andra à l'avis de l'Ae sur Cigéo rendu en janvier 2021 :

rappel : N°dossier Ae : 2020-79

[Centre de stockage Cigéo \(52-55\)](#) (format pdf - 3.7 Mo - 13/01/2021)

Le 3 août 2020, l'Andra a remis au ministère de la transition écologique un dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) du centre de stockage Cigéo. La déclaration d'utilité publique vise à reconnaître le caractère d'intérêt général du projet Cigéo.

[Mise à jour du 06 août 2021] : Dans le cadre de l'instruction du dossier remis par l'Andra, [l'Autorité environnementale \(Ae\) a remis un avis le 13 janvier 2021](#). En réponse à cet avis, l'Andra a produit un mémoire qui apporte des précisions et compléments suite aux différentes recommandations émises par l'Ae. Pour la bonne information du public, et en vue de [la réunion d'information dédiée organisée par l'Andra le 09 septembre prochain](#), l'Andra a souhaité rendre public son mémoire en réponse à l'avis de l'Ae avant même le démarrage de l'enquête publique.

[Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale \(PDF 58.82 Mo\)](#)

(Réponse de l'Andra en ligne [ici](#), sur la page des documents de référence de Cigéo)

Les avis de l'IRSN publiés en juillet 2021

EPR de Flamanville - Expertise des spécifications techniques d'exploitation (STE)

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

REP – EDF – Centrale nucléaire de Flamanville – INB 108 – Réacteur n° 1 – Modification temporaire du chapitre IX des règles générales d'exploitation concernant le report de la date limite de l'essai d'efficacité du piège à iode en voie B du système de ventilation EDE

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

EDF – REP – Réacteurs de 900 Mwe (CPY) et de 1300 MWe - Prise en compte du retour d'expérience d'exploitation – Défaut de serrage des vis de fixation des chaises palières des turbines des turbopompes d'alimentation de secours des générateurs de vapeur

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Orano – Site du Tricastin - INB n°93, n°178 et n°179 - Réexamen périodique des parcs d'entreposage de matières uranifères

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Centre CEA de Cadarache - Station de traitement des effluents (INB n°37B) - Réexamen périodique et évaluation complémentaire de sûreté

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Réacteurs électronucléaires – Palier N4 – Instruction portant sur les risques liés aux « grands chauds » dans le cadre du deuxième réexamen périodique des réacteurs de 1450 MWe

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Etablissement Orano La Hague – Usines UP3-A et UP2-800 (INB nos 116 et 117) - Déploiement d'une nouvelle méthodologie de maîtrise du risque foudre

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Établissement Framatome de Romans-sur-Isère - INB n° 63 et n° 98 - Dossier d'orientation du réexamen périodique (DOR)

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Projet EPR de Flamanville - Analyse de la stratégie de conservation longue durée des équipements du réacteur EPR de Flamanville

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)

Établissement Orano Cycle de La Hague - Modification du plan d'urgence interne (PUI) - Intégration d'un scénario d'accident de criticité survenant dans le cadre des opérations de manutention d'assemblages combustibles en piscine

[Télécharger l'avis de l'IRSN](#)